



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 29 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
25/10/2024	25/10/2024	19	10	14	18

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie		X	Mme MONMAYRAN Michèle
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		X	Mr ANGOSTO Richard
M. PELIZZON Philippe		X	Mr PONTIER Michel
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie		X	Mme MALARTRE Eloïse
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion	X		
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mr PELLIZZARI Gérard		

Délibération n°2024-10-29-03

Résultat du vote **18 pour**

Objet : Décision modificative budgétaire n°2 – budget principal

Il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget principal afin de financer les travaux de réhabilitation des anciens locaux de La Poste (changement de menuiseries, installation d'une climatisation réversible, mise aux normes aux personnes à mobilité réduites...).

Il est donc demandé au conseil d'autoriser les virements et inscriptions de crédits suivants :

SECTION	INVESTISSEMENT			
	RECETTES		DEPENSES	
Chapitre / Article / Opération / Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chap 21 - Immobilisations corporelles Art. 21318 - Construction autres bâtiments publics / Opération 254- Travaux bâtiments communaux				25 000,00 €
Chap 23 - Immobilisations en cours Art. 2315 - Immobilisations corporelles en cours / Opération 270 - Voies cyclables			15 000,00 €	
Chap 23 - Immobilisations en cours Art. 2315 - Immobilisations corporelles en cours / Opération 165 - Voirie			10 000,00 €	
SOUS TOTAL	- €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- ✓ **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 au budget principal ; exercice 2024, mentionnée dans le récapitulatif ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance


